



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-EPR-de-Flamanville-Fuites-et-rejets-le-maximum-autorise-de-passe>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : EPR de Flamanville : Fuites et rejets, le maximum autorisé dépassé**

20 septembre 2021

France : EPR de Flamanville : Fuites et rejets, le maximum autorisé dépassé

Liquide de refroidissement et gaz à effet de serre rejetés par la centrale nucléaire

L'EPR de Flamanville (Normandie) n'est pas encore autorisé à fonctionner, mais il génère déjà des événements ayant un impact significatif sur l'environnement. Le réacteur nucléaire a dépassé, mi septembre 2021, la quantité de fuites de liquides de refroidissement autorisée pour toute l'année et a déjà rejeté des centaines de kilos de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

C'est la seconde déclaration du genre en quelques semaines. [Début août 2021](#), l'exploitant de l'EPR de Flamanville déclarait avoir dépassé cette limite... en 2019. **Comme quoi, un réacteur nucléaire n'a pas besoin de fonctionner pour polluer.**

Les liquides de refroidissement sont très utilisés dans l'industrie atomique, pour la climatisation et le refroidissement des équipements. Les matériaux, comme le personnel, ne peuvent supporter les températures extrêmement chaudes qui règnent dans certaines parties des installations, notamment en zone nucléaire. **Ces liquides frigorigènes sont composés de molécules carbonées, le plus souvent fluorées. Lorsqu'ils sont au contact de l'air à une pression atmosphérique normale, ils se transforment en gaz qui contribuent au réchauffement climatique.** Chaque fuite de liquide de refroidissement revient donc à rejeter dans l'atmosphère des gaz dont le pouvoir réchauffant est bien plus puissant que celui du CO2. Leurs effets sont différents selon le type de fluide utilisé [